

## COMMUNE DE STEIGE

Département du BAS-RHIN  
Arrondissement de SELESTAT

### Procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Nombre de conseillers élus  
15

Séance du 5 octobre 2017  
Sous la présidence de Roland MANGIN, Maire

Conseillers en fonction  
15

Membres présents : Mmes et Mrs les conseillers à l'exception de  
Antoine GOFFINET qui donne procuration à Roland MANGIN : absent excusé

Conseillers présents :  
14

Copie intégrale des délibérations prises

Sur proposition du maire, le conseil municipal est d'accord de rajouter à l'ordre du jour les points suivants :

- Mise en place d'un crédit relais
- Fixation des locations du columbarium

#### Crédit relais

Suite aux explications du maire concernant les recettes de l'exploitation de la forêt communale en 2017 et de leur versement sur le compte de la commune qui n'interviendra qu'en début de l'année prochaine, il fait part de la proposition de la Caisse de Crédit Mutuel du Val de Villé :

- Crédit relais d'un montant de 75 000 € sur une durée d'un an à taux fixe de 0.40 %
- Frais de dossier 150 €
- Les intérêts seront payés à la fin de chaque trimestre civil
- Le remboursement anticipé est autorisé à tout moment sans préavis ni pénalités.

Le conseil municipal autorise à l'unanimité, le maire à contracter ce crédit relais auprès de la Caisse de Crédit Mutuel du Val de Villé et à signer tout document y afférent.

#### Décisions modificatives budgétaires

Afin d'équilibrer les recettes et dépenses de fonctionnement et d'investissement du budget communal, le conseil municipal approuve les décisions modificatives budgétaires suivantes :

	Dépenses	Recettes
1641 crédit relais		75 000
2152-82 voirie	55 000	
21318-91 église	10 000	
21316-84 cimetière	10 000	
	75 000	

	Dépenses	Recettes
022 dépenses imprévues	- 1390	
739223 FPIC	+ 1390	
	- 0	

## **Point sur le PLUi**

Le comité de pilotage du PLUi composé du président, des vice-présidents de la communauté de communes, de Thierry FROELICHER et l'Adeus, présentera à la prochaine conférence des maires du lundi 16 octobre à 18 heures, une harmonisation des dénominations des zones en : Ua, Ub, Uc, Ue, Uj, Ux, IAU, IAUE et IAUX.

Il présentera également les premiers projets de règlement graphique et un calendrier de travail. C'est un travail important de compilation des différents règlements des POS et des PLU en vigueur pour aboutir à un texte général, cohérent pour le PLUi.

## **Réflexion sur les mares et les milieux humides**

Le maire informe les conseillers municipaux de l'aménagement dans la vallée, de 37 mares. Pour Steige, il remercie le conseiller municipal Christian QUIRIN qui s'est investi énormément dans cette opération.

## **Fixation des tarifs de location du columbarium**

A compter du 1<sup>er</sup> novembre 2017, le tarif de location d'une case du columbarium sera fixé comme suit :

- 900 € pour 15 ans, (adopté à la majorité)
- 150 € pour le renouvellement de 15 ans (adopté à la majorité)

## **Divers**

Un certain nombre d'informations est donné au conseil municipal :

- Versement de la taxe sur la consommation finale d'électricité pour les 2 premiers trimestres de l'année en cours, soit 6 193.89 €,
- L'adjoint Christian HEIM et les membres de la commission de la voirie font le point sur les travaux qui seront réalisés dans les semaines qui viennent, notamment une opération de curage des fossés, de 4 jours qui sera confié à David LAVIGNE,
- Loïc DUPARCQ donne les résultats financiers de la fête de Steige qui s'est déroulée fin juillet,
- L'adjointe Monique HOULNE précise la date de la fête annuelle des aînés qui est fixée au samedi 6 janvier 2018. Elle fait le point sur l'animation et concernant le traiteur, le conseil propose de contacter le restaurant Diette à Fouchy.

Lu, approuvé et signé. Suivent les signatures de tous les conseillers présents.  
Pour copie conforme faite à Steige, le 10 octobre 2017.

Le Maire  
Roland MANGIN